



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Martine April, secrétaire-trésorière adjointe

inspectrice en bâtiment adjointe (présente le mercredi)

Alain Veilleux, employé municipal (saisonnier)

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

Mme Louise Rioux, conseillère #1

M. Marc Tremblay, conseiller #2

M. Denis Rioux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4, pro-maire

M. Robin Malenfant, conseiller #5

Mme Cathy Rioux, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

LUNDI LE 5 DÉCEMBRE À 19 H 30

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du conseil présents ont déposé en ce septième jour de novembre 2016 leur formule de déclaration des intérêts des élus municipaux telle que stipulé dans l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui débuteront à 19h30 et se tiendront à la salle Adélard-Godbout le:

Lundi 9 janvier, Lundi 6 février, Lundi 6 mars, Lundi 3 avril, Lundi 1^{er} mai, Lundi 5 juin, Lundi 3 juillet, Lundi 7 août, Lundi 11 septembre, Lundi 2 octobre, Mercredi 1 novembre et Lundi 4 décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

RAPPORT SEMESTRIEL

La directrice générale dépose aux membres du conseil le rapport semestriel tel que prévu par la loi.

NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté est nommé pro-maire de notre municipalité et ceci pour un an.

LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES

La Municipalité de Saint-Éloi accepte le dépôt de la liste des arrérages de taxes préparée par la directrice générale. Les membres du conseil demandent à la directrice générale d'envoyer à toutes les personnes endettées envers la municipalité un état de compte et une lettre recommandée pour ceux qui ont deux ans de retard afin de les avertir de la vente pour taxes.

ENTENTE CROIX-ROUGE

La Municipalité de Saint-Éloi accepte d'adhérer à l'entente proposée par la Croix-Rouge et que cette entente soit déposée aux archives de la municipalité. La Municipalité de Saint-Éloi autorise Madame Annie Roussel, directrice générale, à verser un montant annuel de 160\$ en janvier 2017, en janvier 2018 et en janvier 2019 à la Croix-Rouge afin de contribuer au financement du développement et du maintien des ressources de la Croix-Rouge qui est prête à secourir les sinistrés de notre municipalité. La Municipalité autorise Monsieur Mario St-Louis, maire ainsi que Madame Annie Roussel, directrice générale, à signer ladite entente valide pour 3 ans pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi.

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET DES EXPLOITANTS DE VÉHICULES LOURDS

La Municipalité de Saint-Éloi accepte de payer un montant de 138\$ pour renouveler l'inscription des camions incendie à la Commission des transports du Québec.

LOCATION ESPACE MONSIEUR JULIEN TARDIF

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi accepte d'entreposer son « traileur » et son épandeur à abat-poussière dans la grange à M. Julien Tardif au coût de 0,80\$ du pied² et ceci pour l'hiver 2016-2017.

RAPPORT DES CHEMINÉES

La directrice générale lit le rapport fait par Cheminée BSL pour avoir effectué le ramonage des cheminées de notre municipalité.

Cheminées ramonées, inspectées, non-ramonées mais rencontrées : 179
La Municipalité de Saint-Éloi paie un montant de \$3982.75 plus les taxes à l'entreprise Cheminée BSL pour le ramonage des cheminées.

PROGRAMME DE SOUTIEN AU LOYER

La municipalité de Saint-Éloi verse un montant de \$1632.43 à la Corporation d'Hébergement de Saint-Éloi concernant le programme de soutien au loyer pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 suite à la résolution #2013-07-113 adopté à la séance du 8 juillet 2013 afin de continuer notre engagement financier de 5 ans qui a commencé en 2013.

AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NO 234 DÉLÉGUANT LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIERE LE POUVOIR DE FORMER UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ANALYSE DES SOUMISSIONS RELATIVES À LA FOURNITURE DES SERVICES PROFESSIONNELS

Avis de motion est par la présente donné qu'il sera présenté, à une séance subséquente de ce Conseil le règlement no 234 déléguant la directrice générale et secrétaire-trésorière le pouvoir de former un comité de sélection pour l'analyse des soumissions relatives à la fourniture des services professionnels. Une dispense de lecture est accordée.

AUTORISATION POUR SIGNATURE / BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Municipalité de Saint-Éloi autorise la responsable de la bibliothèque municipale de Saint-Éloi à signer tous les chèques concernant les dépenses et tous les autres papiers ou transactions pouvant se rattacher aux affaires de la bibliothèque municipale de Saint-Éloi en ce qui concerne le compte #61097 de la Caisse Desjardins de l'Héritage des Basques. Que cette résolution soit envoyée à la responsable de la caisse de Saint-Éloi et qu'elle soit effective immédiatement.

RÉSOLUTION CHANGEMENT DE NOM / CONTRAT DE CHEMIN D'HIVER

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a accordé le contrat de l'entretien des chemins d'hiver à Déneigement M & M inc. par la résolution #2016-04-53;

Attendu que les deux (2) entrepreneurs avaient remis une lettre à la municipalité dans l'enveloppe cachetée lors de l'ouverture des soumissions nous informant d'une promesse d'achat concernant l'achat des actions d'un entrepreneur par l'autre entrepreneur conditionnel à l'obtention du contrat de déneigement;

Attendu que les actions de Déneigement M & M inc ont été achetés par Michel Sirois suite à l'obtention du contrat donné par la Municipalité;

Attendu que Déneigement M & M inc. (9237-8488 Québec inc.) a été radié du registre des entreprises suite à une fusion d'action avec Déneigement M. Sirois inc. en date du 2 juin 2016;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accepte de changer le nom de Déneigement M & M inc. pour Déneigement M. Sirois inc. toujours en respectant les mêmes conditions du devis pour l'entretien des chemins d'hiver et au même coût.

CSST / CLASSIFICATION POUR L'ANNÉE 2017

La municipalité de Saint-Éloi a reçu de la CSST la décision concernant la classification pour l'année 2017. Le taux de cotisation sera de 1.93\$ par tranche de 100\$ de salaire assurable.

CHEMIN DES TROIS-ROCHES

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi autorise Monsieur Alain Veilleux, employé municipal, à faire mettre entre 5 à 10 voyages de concassé 0 $\frac{3}{4}$ à 4 endroits problématiques sur le chemin des Trois-Roches et de le faire niveler par la suite. Le concassé sera fourni par le transporteur Yval Castonguay au coût de 150\$ du voyage.

PENSEZ À VOTRE SÉCURITÉ OU À CELLE DE VOS PROCHES

Service personnalisé d'appels automatisés pour les aînés, les personnes malades ou vivant seules



Plus qu'un simple programme, le Programme Pair est une façon de vivre dans une communauté soucieuse du bien-être de sa population. Un service rassurant, qui permet aux personnes de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis. De plus ce programme est gratuit. C'est sécurisant de savoir qu'un appel sera effectué auprès des personnes afin de vérifier leurs états de santé. Le rappel pour la prise de médicaments est aussi possible. **Pour plus d'informations, contacter le 418-851-4068 et demander Suzanne Jean**

RÉSIDENCE MON CHEZ NOUS

Nous sommes à la recherche d'un homme à tout faire. L'hiver, vous devez déblayer les entrées des appartements et l'entrée principale. L'été, vous devez faire le gazon. Ceci comprenant aussi de petits travaux dans la résidence. C'est un travail à temps partiel. Si le travail vous intéresse, appeler Gisèle (418) 898-3214

COMMUNIQUÉ

À noter que le service de livraison d'épicerie par le Marché des Isles de l'Isle Verte est toujours disponible pour toute la population de St-Éloi. Avec le retour de l'hiver, il est pertinent plus que jamais. Même procédure : Passe ta commande le jeudi PM et reçoit tes denrées le vendredi AM. Tél : 418-898-2052.

Courriel : sandrastjean@hotmail.com

INVITATION/JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES/2 DÉCEMBRE 2016

Le Centre d'action bénévole des Basques organise un déjeuner vendredi le 2 décembre 2016 de 7H00 à 10H00 au Centre Colombien à Trois-Pistoles. Ce déjeuner est une occasion spéciale pour souligner le travail et le dévouement des bénévoles dans la MRC des Basques. Vous êtes bénévoles, vous avez des bénévoles dans votre organisation? Venez déjeuner avec nous!!! Vous devez réserver au 418-851-4068 avant le 28 novembre 2016. À prix populaire : 10\$ pour tous. En signe de partage, vous êtes invités à apporter des denrées non périssables (remis au Comité des Paniers de Noël). Ce geste vous donnera droit à un billet pour un tirage.

VACCINATION ANTIGRIPPALE

Sur rendez-vous seulement : www.cisss-bsl.gouv.qc.ca Si vous n'avez pas Internet, composez le 418 851-3700, poste 400, pendant les heures de bureau, afin de recevoir de l'aide pour la prise de rendez-vous. Choisissez l'endroit, le jour et l'heure qui vous conviennent le mieux : 15-18-20-24-29 novembre à Trois-Pistoles. 9-19 novembre à Saint-Jean-de-Dieu.

C'EST L'HIVER QUI SONNE À NOTRE PORTE...

Tout comme nous, la température a ses sautes d'humeur, et il faut vivre avec... L'hiver est presque arrivé, c'est déjà le temps pour nous d'être vigilant, de ralentir la vitesse et d'être prévoyant. Votre collaboration est nécessaire afin que cette période quelquefois un peu dérangeante se passe tout en douceur.

Comme à l'habitude nous vous demandons de réduire la hauteur des clôtures en bordure des chemins à déneiger, d'éviter le stationnement dans les rues et routes de la municipalité lors des tempêtes de neige ou de vent, et finalement **d'éviter de souffler ou de déplacer la neige de votre terrain sur la voie publique**. En ce qui concerne les doléances en regard des chemins d'hiver, les bris ou les réclamations, la municipalité demande aux contribuables de s'adresser directement à **l'entrepreneur Déneigement M. Sirois inc. soit M. Michel Sirois au 418-851-5825**. Merci et bon hiver.

REMERCIEMENT

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont fait du porte à porte dans la paroisse afin de ramasser des fonds pour la campagne du cancer de l'Est du Québec. Ils ont recueillis la somme de 362\$. Merci à tous les donateurs (trices). Responsable pour la paroisse Mme Lise Godbout.

DINER « SOUPE ET DESSERTS VARIÉS »

L'assemblée de Fabrique de Saint-Éloi organise un dîner « soupes et desserts variés» **le dimanche, 27 novembre** à la salle Adélard Godbout. Les marguilliers passeront par les foyers pour la vente des cartes au coût de 10\$ (adulte), 5\$ (6 à 12 ans), gratuit (5 ans et moins). Bienvenue à tous !

DE RETOUR DANS VOTRE MUNICIPALITE ATELIER PARENTS/ENFANTS

La maison de la famille se rendra dans votre municipalité le mercredi 14 décembre en avant-midi afin de vous offrir un atelier de Ratatam, que se veut un atelier psychomoteur pour les enfants âgées entre 2 ans et 6 ans ainsi qu'à leurs parents, grands-parents ou éducatrices. Il est important de s'inscrire à l'avance auprès de notre équipe afin de réserver votre place au 418-851-2662 Plaisirs garantis!



ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN-CARON À TROIS-PISTOLES : UNE HISTOIRE DE PASSION...PROGRAMMATION 2016-2017

Pour une deuxième session, suite à une entente intervenue entre la Ville de Trois-Pistoles, la MRC des Basques, l'École secondaire de Trois-Pistoles et l'École de musique Alain-Caron de Rivière-du-Loup, cette dernière rendra disponibles à l'école secondaire de Trois-Pistoles du 16 janvier 2017 au 6mai 2017 (15 semaines de cours)les activités suivantes qui s'adressent tant aux jeunes qu'aux adultes.: Batterie (**nouveauté!**), Chant, Clarinette, Guitare, Piano, Violon. Certaines de ces activités peuvent être offertes en groupes.

Cours individuels

	30 minutes	45 minutes	60 minutes
Enfant	22,50\$	26,50\$	30,50\$
Adulte	24,50\$	28,50\$	32,50\$

Cours de groupe

2 à 5 personnes : 20\$/hrs 6-10 personnes : 15\$/hrs 11 personnes et plus :10\$/hrs
Pour information, contactez l'École de musique Alain-Caron au 418-862-9532 ou info@emacrdl.com.

Pour l'inscription, présentez-vous au secrétariat de l'École secondaire de Trois-Pistoles.

INFOS POLICIÈRES / PNEUS D'HIVER



En vertu du Code de la Sécurité Routière, du 15 décembre au 15 mars, tous les pneus doivent être conçus pour la conduite hivernale. Tout véhicule routier doit être muni de pneus conformes aux normes établies par le règlement. Pour les pneus à clou, la date permise est du 15 octobre au 1^{er} mai. Assurez-vous que vos pneus d'hiver porte le pictogramme ci-dessous et ceci depuis le 15 décembre 2014. Source : Agent Gilles Dupuis, parrain de la municipalité de Saint-Éloi.

CARREFOUR D'INFORMATION POUR AÎNÉS

Le Carrefour d'information pour ainés est un service qui a pour objectifs de :

-Promouvoir et vulgariser l'information concernant les programmes et services gouvernementaux, parapublics ou communautaires répondant aux besoins des personnes aînées. -Soutenir les personnes aînées dans leurs démarches pour améliorer leurs conditions de vie et pour faire respecter leurs droits.

-Réduire les risques d'isolement social, d'abus et de négligence des personnes aînées
Cette année, 73 services ont été rendus pour supporter les ainés vulnérables en quête d'information.

➤ 73 personnes ont reçues des services

- 17 personnes de 50-59 ans
- 24 personnes de 60-69 ans
- 17 personnes de 70-79 ans
- 15 personnes de 80 ans et +
 - 24 hommes+49 femmes
 - 41 par contacts téléphoniques
 - 24 par visites au centre
 - 6 visites à domicile

Services rendus :

- sur la santé à la perte d'autonomie :15
- maintien à domicile : 4
- soutien aux proches aidants : 2
- impôt et mesure fiscale : 12
- revenu de retraite : 15
- autres droits et recours : 6
- services communautaires : 2
- habitation : 12

ÉCOLE L'ENVOL

Nous sommes à la recherche d'une personne qui serait intéressée à faire le déneigement de toutes les entrées et trottoirs à la bonne circulation des piétons, à l'école L'Envol. Cette personne doit posséder les équipements nécessaires pour effectuer ce travail. Il s'agit d'un contrat s'échelonnant du mois de novembre 2016 jusqu'à avril 2017. Des honoraires de 250\$ (sans taxes applicables) sont prévus pour la réalisation de ce contrat. J'invite les personnes intéressées à communiquer avec moi au 418-863-7723 poste 2. Merci. Guylaine Ouellet, Directrice de l'École L'Envol.